

RESOLUTIONS ADOPTÉES
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 Avril 2026

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- Des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2025,
- Des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2025,

Approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2025 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et établissements financiers, approuve les opérations et conventions mentionnées audit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2025 comme suit :

	en Dinars
RESULTAT NET 2025	274 543 995,855
REPORT A NOUVEAU 2024	556 726,080
BENEFICE A REPARTIR ET A DISTRIBUER	275 100 721,935
RESERVES LEGALES	-
DIVIDENDES DE L'EXERCICE 2025	73 600 000,000
RESERVES POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	100 000 000,000
FONDS SOCIAL	500 000,000
RESERVES EXTRAORDINAIRES	100 900 000,000
TOTAL	275 000 000,000
REPORT A NOUVEAU 2025	100 721,935

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi le montant des dividendes à Un Dinar Cent cinquante millimes (1,150 Dinar) par action et fixe le détachement de dividende pour le 15 Juin 2026 et la date de mise en paiement pour le 17 Juin 2026.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la décision de cooptation de Monsieur ABDELHAMID R'ZEM, faite par le Conseil d'administration, en date du 11 Novembre 2025, sur la base de son élection par l'Assemblée Élective tenue le 25 septembre 2025, en tant que membre du Conseil d'administration représentant les actionnaires minoritaires, et ce pour un mandat de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars brut (4 000 TND) par séance et par présence pour le président du conseil d'administration avec un plafond annuel brut de (24 000 TND), au titre de l'exercice 2025.
- Un montant de deux mille dinars brut (2 000 TND) par séance et par présence pour chaque membre du conseil d'administration avec un plafond annuel brut de (12 000 TND), au titre de l'exercice 2025.
- Un montant de deux mille cinq cents dinars net (2 500 TND) par séance et par présence pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques avec un plafond annuel de quinze mille dinars net (15 000 TND), au titre de l'exercice 2026.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) par séance et par présence pour les membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et membres des autres comités issus du conseil d'Administration avec un plafond annuel net de (12 000 TND), au titre de l'exercice 2026.

Le président du comité des Risques par intérim bénéficie d'un complément de rémunération de 500 D par comité présidé avec un plafond annuel net de (3 000 TND), au titre de l'exercice 2025.

Les présidents et les membres appartenant à plus d'un comité ne peuvent bénéficier que d'une seule rémunération calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, conformément à la réglementation en vigueur, de nommer Mr Sadok JELASSI en tant que membre indépendant au Conseil d'Administration, Président du Comité des Risques et ce, pour un mandat de trois années (2026-2027-2028) qui prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2028, et ce sous réserve de l'approbation de la BCT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le rachat par la Banque de ses propres actions, dans la limite des dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel qu'ajouté par la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000 portant visa du règlement du marché financier.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant global de 200 millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice. Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant de chaque émission et en arrêter les modalités et conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BILAN COMPARE APRES REPARTITION DES BENEFICES EX 2025/2024

(unité : en 1000 DT)

	31.12.2025	31.12.2024	Variations	
			Volume	(%)
ACTIF				
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	304 256	439 101	-134 845	-30,7
2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	9 134	28 158	-19 024	-67,6
3- Créances sur la clientèle	14 536 163	13 452 194	1 083 969	8,1
<i>a- Comptes débiteurs</i>	3 600 544	2 645 566	954 978	36,1
<i>b- Autres concours à la clientèle</i>	10 447 486	10 314 019	133 467	1,3
<i>c- Crédits sur ressources spéciales</i>	367 165	370 991	-3 826	-1,0
<i>d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MD & 160MD</i>	120 968	121 618	-650	-0,5
4- Portefeuille-titres commercial	215 958	222 065	-6 107	-2,8
5- Portefeuille d'investissement	9 349 751	7 812 414	1 537 337	19,7
6- Valeurs immobilisées	145 149	143 678	1 471	1,0
7- Autres actifs	479 097	361 470	117 627	32,5
<i>a- Comptes d'attente & de régularisation</i>	299 547	192 880	106 667	55,3
<i>b- Autres</i>	179 550	168 590	10 960	6,5
TOTAL ACTIF	25 039 508	22 459 080	2 580 428	11,5
PASSIF				
1- Banque Centrale et CCP	5 083 601	4 542 969	540 632	11,9
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers	1 971 511	1 535 092	436 419	28,4
3- Dépôts & avoirs de la clientèle	13 913 911	12 674 833	1 239 078	9,8
<i>a- Dépôts à vue</i>	4 283 379	3 328 959	954 420	28,7
<i>b- Autres dépôts & avoirs</i>	9 630 532	9 345 874	284 658	3,0
4- Emprunts et ressources spéciales	673 310	673 123	187	0,0
<i>a- Emprunts matérialisés</i>	246 802	224 159	22 643	10,1
<i>b- Autres fonds empruntés</i>	0	0	0	-
<i>c- Ressources spéciales</i>	426 508	448 964	-22 456	-5,0
5- Autres passifs	1 097 872	935 483	162 389	17,4
<i>a- Provisions pour passif et charges</i>	60 644	65 947	-5 303	-8,0
<i>b- Comptes d'attente & de régularisation</i>	568 726	381 790	186 936	49,0
<i>c- Autres</i>	468 502	487 746	-19 244	-3,9
TOTAL PASSIF	22 740 205	20 361 500	2 378 705	11,7
CAPITAUX PROPRES				
1- Capital social	320 000	320 000	0	0,0
2- Réserves	1 941 059	1 738 808	202 251	11,6
3- Actions propres	-4 955	-4 343	-612	
4- Autres capitaux propres	43 098	43 098	0	0,0
5- Résultats reportés	101	17	84	494,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 299 303	2 097 580	201 723	9,6
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES	25 039 508	22 459 080	2 580 428	11,5

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(unité : en 1000 DT)

Rubriques	Capital	Capital non appelé	Prime d'émission + Prime de fusion	Réserve légale	Fonds de développement des compétences	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissement exonéré indisponible	Réserve pour réinvestissement exonéré disponible	Réserve à régime spécial indisponible	Réserve à régime spécial revenue disponible	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Résultats reportés avant affectation	Résultats reportés après affectation	Modifications comptables	Résultats de l'exercice	Dotation de l'ETAT	Actions propres	Total
Soldes au 31/12/2021 Avant affectation	320 000		252 197	28 888	14 945	-	265 000	150 791	-	17 801	459 240	44 119	149		-	163 145	43 098	- 976	1 758 397
Affectation des réserves au RAN											- 51 200		51 200						-
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 29/04/2022				3 112			80 000				79 500	500	- 51 349	182		- 111 945			-
Dividendes distribués																- 51 200			- 51 200
Soldes au 31/12/2021 Après affectation	320 000	-	252 197	32 000	14 945	-	345 000	150 791	-	17 801	487 540	44 619	-	182	-	-	43 098	- 976	1 707 197
Soldes au 31/12/2022 Avant affectation	320 000		252 197	32 000	14 945	-	278 000	217 791	-	17 801	487 540	45 489	525			159 251	43 098	- 4 588	1 864 049
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 29/05/2023							80 000				28 000	500	- 525	76		- 108 051			-
Dividendes distribués																- 51 200			- 51 200
Soldes au 31/12/2022 Après affectation	320 000	-	252 197	32 000	14 945	-	358 000	217 791	-	17 801	515 540	45 989	-	76	-	-	43 098	- 4 588	1 812 849
Soldes au 31/12/2023 Avant affectation	320 000		252 197	32 000	14 945	-	284 000	291 791	-	17 801	515 540	46 795	442			190 013	43 098	- 4 339	2 004 283
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 30/04/2024							80 000				51 800	500	- 442	555		- 132 413			-
Dividendes distribués																- 57 600			- 57 600
Soldes au 31/12/2023 Après affectation	320 000	-	252 197	32 000	14 945	-	364 000	291 791	-	17 801	567 340	47 295	-	555	-	-	43 098	- 4 339	1 946 683
Soldes au 31/12/2024 Avant affectation	320 000		252 197	32 000	14 945	-	304 000	351 791	-	17 801	567 340	48 134	1 035		- 40 975	254 557	43 098	- 4 343	2 161 580
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 30/04/2025							100 000				50 100	500	- 1 035	17	40 975	- 190 557			-
Dividendes distribués																- 64 000			- 64 000
Soldes au 31/12/2024 Après affectation	320 000	-	252 197	32 000	14 945	-	404 000	351 791	-	17 801	617 440	48 634	-	17	-	-	43 098	- 4 343	2 097 580
Soldes au 31/12/2025 Avant affectation	320 000		252 197	32 000	14 945		340 000	415 791	-	17 801	617 440	49 484	557			274 544	43 098	- 4 954	2 372 903
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 30/04/2026							100 000				100 900	500	- 557	101		- 200 944			-
Dividendes distribués																- 73 600			- 73 600
Soldes au 31/12/2025 Après affectation	320 000	-	252 197	32 000	14 945	-	440 000	415 791	-	17 801	718 340	49 984	-	101	-	-	43 098	- 4 954	2 299 303

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR	Qualité	MANDAT	PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES	MANDATS D'ADMINISTRATEURS EN COURS DANS D'AUTRES SOCIETES
M. LOTFI HBAIEB	Président du Conseil	2024-2026	Ex Directeur Général –Chef du corps du CGF- Ministère des finances	-
Mme IMEN KOUKI	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Directeur des crédits et des financements sectoriels au Ministère des Finances	-
M. MOHAMED ACHOUR	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Ex Directeur Central BH BANK	-
M. HOUSSEIN MOUELHI	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Gérant de BEST PLAN CONSULTING Gérant de EDHIA POUR L'INVESTISSEMENT Ex Directeur Général TFB Ex Directeur Général BTK Ex Directeur Général Adjoint à l'AMEN BANK	-
M. MOHAMED BEN OTHMAN	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Ex Directeur Général à la Banque islamique de Mauritanie Ex Directeur Général par intérim à Bank ABC Tunisie	-
M. MUSTAPHA ABDELKEBIR	REPRESENTANT DE L'ETAT ET DES ACTIONNAIRES PUBLICS	2024-2026	Gérant de la société ENGINSYS CONSULTING Ex Directeur à l'Office de Développement du Sud Ex PDG SODIS SICAR	-
LA CTAMA	REPRESENTEE PAR MR FAOUZI KHATTAT	2025-2027	Directeur à la CTAMA	SIMPAR -SIT HEDIA -ESSOUKNA MAE -BEST LEASE- NATILAIT IMMOBILIERE DE LA CTAMA IMMOBILIERE DE LA MAE
Mme HOUDA MACHAT	MEMBRE INDEPENDANT	2024-2026	Ex Directrice Centrale à AMEN BANK	Amen Santé.
M. ABDELHAMID R'ZEM	REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES	2025-2027	Ex DG BTE SICAR	
M. MOHAMED KHALED BELLAGHA	REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES PRIVES	2024-2026	PDG Société Diar El Melk. Gérant Société TOM Immobilière. Gérant Société Méditerranéenne Immobilière Gérant d'une exploitation agricole familiale.	Société Alternative Capital Partners Société Immobilière Diar El Melk
M. SADOK JELASSI	MEMBRE INDEPENDANT	2026-2028	Ex Chef de pôle à la STB. PDG SICAV	SICAV INVESTISSEUR SICAV EPARGNANT